



Le Fabuleux Mépris d'Amélie Bourrin



Mardi 15 Décembre 2020

Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a évoqué lundi matin sur une chaîne d'information continue le lancement d'une «plate-forme de volontariat» pour que les agents publics puissent «prêter main forte» au cours de la crise.

Selon Madame la Ministre en effet, **«certains agents ont parfois un peu moins de travail en ce moment, parce que leurs missions sont ralenties ou parce que juste, ils ont du temps.»**

Mais quels fonctionnaires ont du temps madame la Ministre ? A cette question Amélie de Montchalin répond : **«Il y a des activités cycliques, les impôts ça se prélève à un moment donné...»**

Du temps, Madame la Ministre, vous en avez manifestement davantage que bon nombre d'agents de l'État et si vous en consacriez un peu à la lecture du dernier bilan social de la DGFIP, vous sauriez que les «agents des impôts» n'en ont pas suffisamment pour exercer leurs missions.

C'est pour cette raison que chaque année, le nombre d'heures écrites, autrement dit travaillées mais non payées et perdues par les agents s'élèvent à plusieurs centaines d'équivalents temps plein travaillés (ETPT). Les agents de la DGFIP ne sont même pas en mesure de prendre l'intégralité de leurs congés et ont été contraints, en 2018 par exemple, de reporter près de 400 000 jours soit 250 ETPT.

«Prêter main forte» au cours de la crise, les agents de la DGFIP le font déjà et n'ont pas attendu la création de votre «plate-forme de volontariat».

Être en charge du Ministère de la Fonction publique et méconnaître à ce point les missions des agents de l'État relève au mieux de l'ignorance et c'est inquiétant, au pire de la manipulation et c'est effrayant !

Leurs missions sont même au cœur du projet de Loi de finances 2021 et c'est dans un contexte récurrent de réduction de ses effectifs, que la DGFIP doit faire face aux priorités de relance de l'économie, de soutien des entreprises en difficulté et d'accompagnement des usagers sur fond de crise sanitaire.

La DGFIP doit également concilier les priorités contradictoires de maintien de la qualité du service public et de rétrécissement de son réseau.

C'est sans doute comme cela que, dans certains milieux on s'adresse à des domestiques. Ce n'est pas ainsi qu'un ministre s'adresse à des fonctionnaires d'État. **Il n'était pas nécessaire d'ajouter l'insulte au mépris.**

Plutôt que de vous égarer sur des sujets que, visiblement vous ne maîtrisez pas, vous devriez plutôt augmenter la valeur du point d'indice et renoncer aux réformes qui affaiblissent ou détruisent le service public et la fonction publique.